



## PRÉFET DES VOSGES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Épinal, le 22/07/2021

#### **Signature de convention pour la reconquête du bâti dégradé en milieu rural**

Le centre-bourg d'une commune est le témoin d'une histoire et il est un vecteur d'attractivité par la qualité de son aménagement et de ses équipements.

La reconquête du bâti dégradé se concentre sur un unique mais ambitieux objectif, celui de redonner envie de s'installer dans une commune en milieu rural. Pour atteindre cet objectif, il convient de véhiculer une promesse de qualité de vie par la valorisation des atouts et de la singularité identitaire de la commune.

C'est pourquoi, fin 2018, l'État a décidé de lancer une démarche expérimentale d'accompagnement stratégique destinée aux petites communes ne disposant pas de personnel dédié en dehors d'un secrétariat de mairie pour traiter les friches rurales (fermes vosgiennes, maisons délaissées et/ou à l'abandon, verrues en centre bourg, etc.) sur le périmètre géographique de la Communauté d'Agglomération d'Épinal dans un premier temps.

Ainsi, la lutte contre la vacance, comme enjeu prioritaire, a été identifiée dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat porté par la Communauté d'Agglomération d'Épinal, et il a été décidé de créer un dispositif d'accompagnement des communes rurales pour faciliter la reconquête du bâti vacant et/ou dégradé.

À ce titre, l'État, au travers du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire, participe au financement du poste de cheffe de projets permettant d'apporter une assistance stratégique aux communes rurales.

Aujourd'hui, la signature de la convention cadre entre l'État et la Communauté d'Agglomération d'Épinal témoigne de leur engagement dans la mise en place de l'assistance stratégique qui bénéficiera aux communes de Brantigny, de Fontenoy-le-Château, de Morville, d'Ubexy, et de Vaxoncourt.

#### **Cabinet Bureau de la communication interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88  
Mél : [pref-bci@vosges.gouv.fr](mailto:pref-bci@vosges.gouv.fr)

Place Foch  
88026 ÉPINAL Cedex



